



Lettre circulaire de l'Observatoire de la Laïcité de Provence du 15 avril 2021

Madame, Monsieur, chers amis,

Vous êtes destinataire de ce courrier en qualité de membre ou d'ancien membre de l'Observatoire de la Laïcité de Provence / OLPA.

Plusieurs épreuves majeures ont perturbé la vie de notre association en 2020 et encore à ce jour.

- une pandémie qui a bloqué nos possibilités de réunion de fonctionnement, mais aussi plusieurs de nos manifestations programmées en milieu scolaire ou pour des municipalités.
- la fermeture de nos lieux de réunions au Ligourès.

Le bureau de l'OLPA a pourtant continué à fonctionner en réunions chez les uns et les autres, et il faut rendre hommage en particulier à Jean Claude JULIEN et Irène SCHAUH qui ont fait front et maintenu la cohésion du groupe.

Aujourd'hui, ils ont demandé légitimement à descendre de charge et une nouvelle équipe est à l'œuvre pour continuer sur leurs traces.

J'ai accepté de prendre la Présidence avec les soutiens de deux Vice-présidents, Anne DUREY et Michel BOYE, de Gérard SCEMAMA qui continue à tenir nos finances et de Christian ARNAUD en qualité de secrétaire.

Il faut citer dans l'équipe de pilotage deux responsables de projets :

- Solange JOURDAN, assistée de Jean Jacques LUMBROSO pour la communication.
- Paule MOSCATO pour la formation.

Actuellement l'OLPA a 5 groupes de travail : sujets autour de l'enseignement, les relations avec les municipalités, la communication, la formation, les échanges interculturels et interculturels par rapport à la laïcité.

Ce bureau élargi a travaillé d'une manière collégiale pour prévoir les actions de l'OLPA :

- la participation au Collectif Laïque National a été maintenue mensuellement sans la moindre défection par Irène qui nous y a représenté.
- en accord avec le Rectorat, nous avons conçu une séquence de communication avec les parents d'élèves après avoir constaté que les difficultés surviennent fréquemment de l'incompréhension de cette génération de parents qui n'ont jamais reçu l'enseignement concernant laïcité-citoyenneté, du fait que depuis 30 ans environ, l'Éducation nationale avait sorti cet enseignement des programmes (c'est l'une des principales raisons de la création de l'OLPA en janvier 2002). Depuis 2015, l'Éducation nationale a remis en action l'Enseignement Moral et Civique (EMC), néanmoins nous continuons à recevoir des demandes d'interventions en classe, mais moins fréquemment depuis 2018
- notre relation de confiance et de suivi de nos actions par le Rectorat a justifié le renouvellement pour cinq ans de notre agrément pour intervenir en milieu scolaire.
- nous avons été sollicités pour des visioconférences, en novembre 2020 par un ancien Inspecteur Général de l'Éducation nationale (Monsieur Jean-Paul DELAYE, ancien collègue de Monsieur OBIN et co-rédacteur du rapport remarqué sur les troubles en milieux scolaires) : diffusion dans le

Vaucluse, et en janvier par un député des Bouches du Rhône (Madame Alexandra LOUIS : députée de la 3^e circonscription des Bouches du Rhône) : diffusion dans les B. du Rh.

- en relation avec les municipalités nous sommes en mesure de produire des interventions d'éducation populaire pour les personnels municipaux en relation avec le public, et pour tous publics invités par les mairies pour participer à des débats autour de la Laïcité.

Nous sommes en relation avec plusieurs communes du Vaucluse et des Bouches du Rhône dont Marseille en particulier, par la relation amicale avec Madame Marie BATOUX, Adjointe au Maire en charge de la citoyenneté et des activités périscolaire.

- nous disposons toujours de trois expositions de la Ligue de l'Enseignement "**Histoire de la Laïcité**" et s'y sont ajoutés deux exemplaires d'une exposition « **Questions de laïcité** » offertes par la Bibliothèque nationale à la suite d'un débat remarqué au théâtre des Halles d'Avignon faisant suite à une pièce engagée sur le sujet.

- notre rayonnement a été concrétisé par des demandes de transmission de certains de nos outils par des enseignants de diverses académies : nous sommes en relation avec des profs de Grenoble et de Lyon à la suite des XI^e Rencontres de l'OLPA, co-présidée par Madame Irène BACHLER, professeur de philosophie : son livre "Laïcité, faire la paix" a beaucoup inspiré notre orientation actuelle.

- avec la municipalité d'Aix en Provence, nous sommes en train de signer une convention d'utilisation des locaux du Ligourès et nous conservons l'usage hebdomadaire de la salle de réunion 303, et sur demande, l'usage de la grande salle de réunion du 4^e étage.

Nous espérons que les règles sanitaires nous permettront prochainement de vous convier à une assemblée générale d'information. et de présentation des projets de la nouvelle équipe.

- nous envisageons des conférences publiques avec des personnalités du monde de l'Éducation et/ou de la presse nationale pour les XII^e Rencontres de l'OLPA (automne 2021) et nous réfléchissons au XX^e anniversaire de l'OLPA pour début 2022.

Vous serez tenus informés à l'avance quand les conditions sanitaires le permettront.

- J'attends que les conditions sanitaires le permettent pour rencontrer les responsables des associations partenaires : Mr. Marcel MOUGINS Président des DDEN 13, Mr Jean Michel AUPY et le Livre Géant de la Laïcité, les AIL 13, les associations issues de l'OLPA des B. du Rh. Et du Var... etc.

- Nos relations avec le Cercle CONDORCET sont étroites et nous avons des projets en commun après avoir eu une participation croisée à nos Conseils d'Administration.

Je ne dialoguerai pas sur les événements sociétaux concernant l'actualité de la Laïcité : vous écoutez les informations comme moi, c'est pourquoi, je vous invite à rejoindre l'OLPA dont les actions en faveur de la compréhension de cette loi de séparation des églises et de l'État est de plus en plus malmenée par des groupes divers.

Nous avons besoin de toutes et tous, citoyennes et citoyens défenseurs de la Laïcité pour organiser des équipes de communication sur ces valeurs républicaines si mal comprises. (équipe de deux personnes au minimum)

Bien évidemment nous mettrons à votre disposition les outils et une formation d'une demi-journée afin de maîtriser des séquences conçues pour des prestations publiques accessibles au plus grand nombre et la maîtrise de nos nouveaux outils.

Je souhaite à toutes et à tous de nous retrouver et que vous puissiez reprendre une place active dans l'OLPA.

Je suis à l'écoute de vos remarques ou suggestions, le principe de collégialité guide mesions.

Bien amicalement,

Gilbert De Césaire

Président de l'OLPA

Adresse : 505, chemin de Langesse 84760 St. MARTIN de la BRASQUE

Tél. 09 83 77 61 90 et 06 75 77 03 61

Mail : gil.decesare2@gmail.com